

C.A.D.CO. Actualités Céréales

du 1^{er} avril 1998

Escourgeon

La plupart des escourgeons sont au stade redressement tandis que les plus précoces (selon la région, la date de semis) approchent le stade premier nœud. La fumure de redressement doit donc être appliquée sans tarder. Les prélèvements d'azote par les cultures sont conformes aux prévisions, la dose de redressement à appliquer est donc normale. Dans les champs touchés par la mosaïque, comme c'est le cas pour quelques champs d'orges brassicoles, il n'y a pas lieu de renforcer les fumures.

Les éventuels désherbages de rattrapage doivent être réalisés sans tarder car le stade premier nœud est le stade ultime pour pouvoir utiliser sans risque les herbicides contenant des phytohormones. On rappelle aussi que les seuls traitements régulateurs recommandés sont ceux effectués avec des produits à base d'éthephon appliqués avec le fongicide au stade dernière feuille. Des traitements plus précoces notamment avec des produits à base de CCC ne sont pas conseillés.

Froment

Les stades de développement atteints par les cultures peuvent être très variables. Dans les situations précoces (région, semis d'octobre), les variétés hâtives sont au stade « épi à un centimètre ». La plupart des cultures sont au stade fin tallage, les derniers semis de décembre ont déjà commencé à taller. La variété « Trémie » présente la particularité de ne pas être freinée dans son développement par la longueur du jour. Dans les semis d'octobre, elle a déjà dépassé le stade « épi à un centimètre », et lorsqu'elle a été semée dans les premiers jours d'octobre, l'épi se trouve déjà à deux centimètres et la culture atteindra rapidement le stade premier nœud.

Comme en escourgeon, il faudra donc prendre garde à terminer rapidement les désherbages sur ces cultures dont le développement est très avancé.

La fumure de redressement doit être apportée lorsque le stade « épi à un centimètre » est atteint. La dose à appliquer doit être conforme aux recommandations du Livre Blanc.

Lorsque la fumure de tallage a été plus forte que ce qui était conseillé en sortie d'hiver (doses modérées), la fumure de redressement doit être réduite.

Le traitement régulateur à base de cycocel doit être réalisé entre le stade « épi un centimètre » et le stade deuxième nœud lorsque les conditions de température dans les jours qui suivent l'application s'annoncent favorables.

Depuis quelques jours, on observe dans certains champs de froment des jaunissements des bouts des feuilles (avant-dernière feuille ou feuilles plus âgées). Ce jaunissement est plus marqué dans certaines variétés (Hussar, Pajero, Trémie,...). Ce phénomène, déjà observé fin avril de l'an dernier, est dû aux températures très douces des derniers jours qui ont induit une croissance très rapide des cultures. Pour subvenir à ces besoins très importants, la plante remobilise certains éléments des feuilles plus âgées qui montrent donc des signes momentanés de carence. Le phénomène est passager. Aucune intervention, ni renforcement de fumure n'aura d'effet sur ces symptômes et donc ne doit être envisagé.

A. FALISSE et B. Bodson,
coordonateurs du groupe « phytotechnie » et
X. Bertel, coordonnateur du C.A.D.C.O.

Cet avis ne peut être diffusé sans que soient cités le ou les auteur(s) et la source.